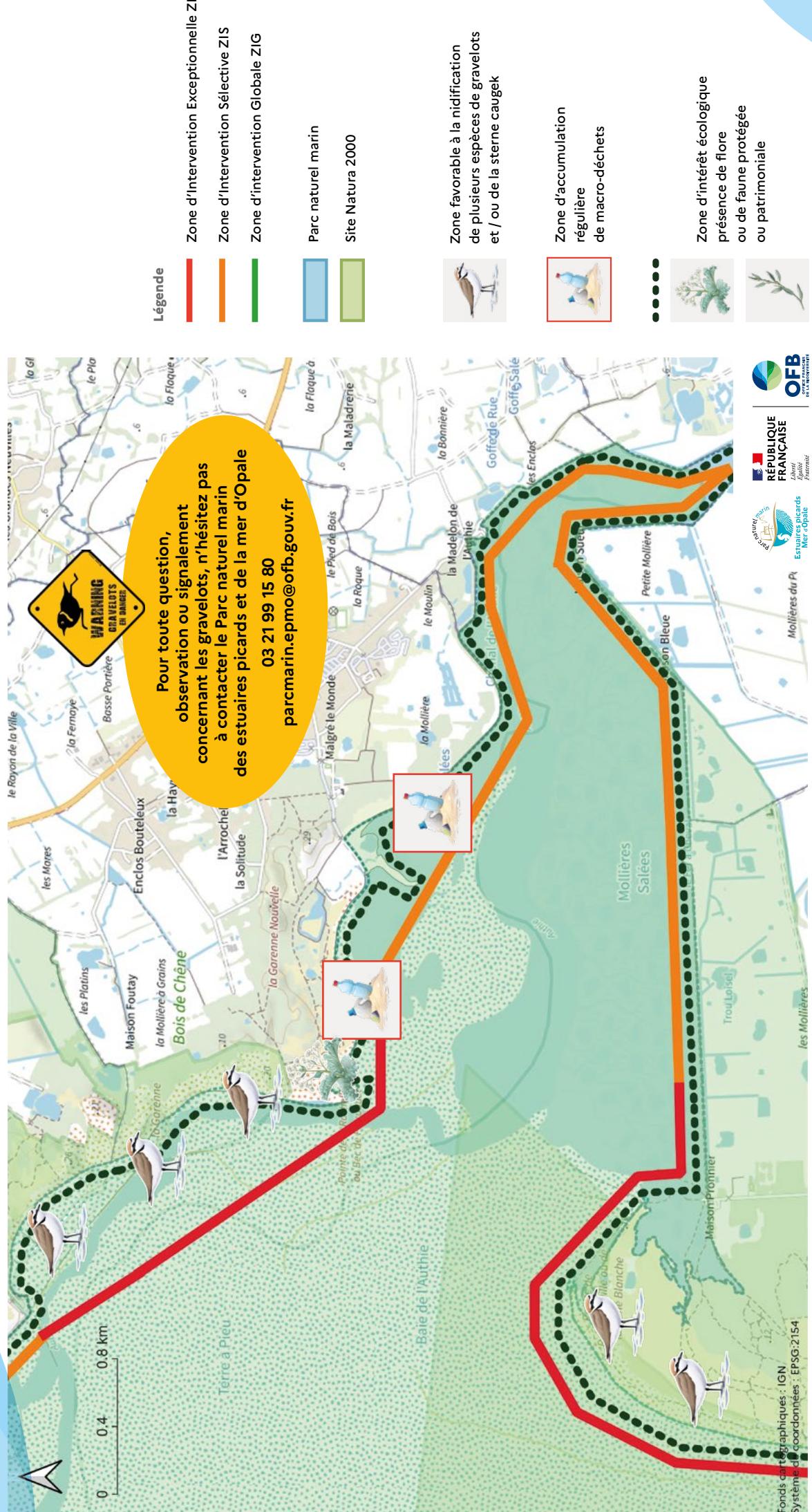
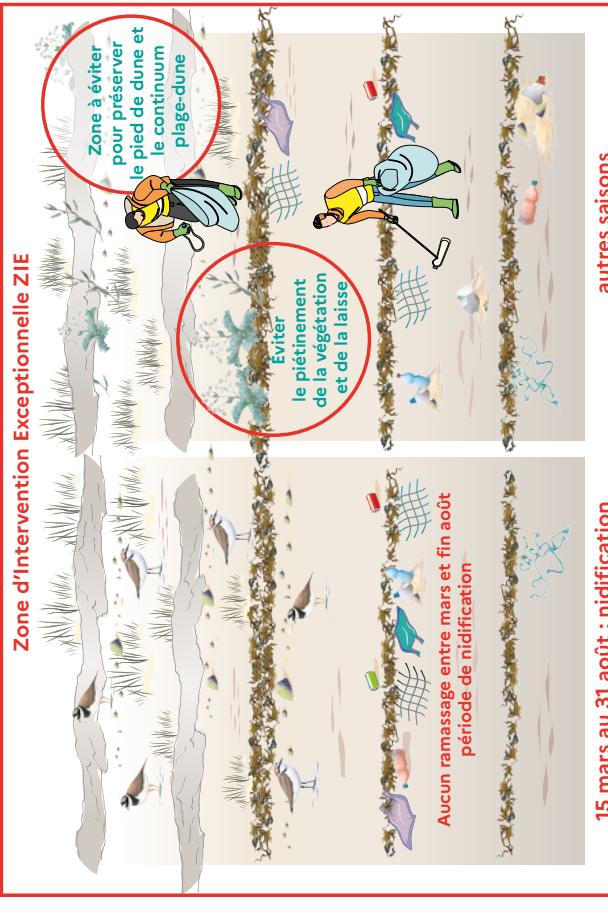


Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour les communes de Conchil-le-Temple, Waben et Groffliers



Zone d'Intervention Sélective ZIS		Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE	
Classement préconisé			
Conchil-le-Temple, ...	Littoral des communes de Conchil-le-Temple, Waben et Groffliers	Nord de la baie d'Authie à partir du Bec du Perroquet	
Sensibilité	Estuaire de l'Authie avec présence de vasières et prés salés en rive sud et plage de sable avec dunes en arrière-plage en rive nord- continuum plage-dune à préserver. Forts enjeux environnementaux.	Zone favorable à la nidification des gravelots. Présence d'Elyme des sables au niveau du Bec du Perroquet - Espèce protégée niveau national (données 2018). Très forts enjeux environnementaux.	
Méthode	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE Le nettoyage mécanique est à proscrire sur les plages pourvues de dunes en arrière-plage car c'est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le passage d'engins et le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants. Eviter de ramasser en pied de dune pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Eviter de ramasser en pied de dune autant que possible pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés.	
Fréquence de passage	ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE Fin mars avril mai juin juillet août septembre octobre novembre décembre 1 passage après marées équinoxiales Ponctuel En fonction des besoins Ponctuel	ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE mars avril mai juin juillet août sept. octobre novembre décembre 1 passage après marées équinoxiales Aucune intervention En fonction des besoins Ponctuel	
Autres informations	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période nidification.	
Zone d'Intervention sélective ZIS		Zone d'intervention Exceptionnelle ZIE	
			
			
		Toutes les saisons	
		autres saisons	
		15 mars au 31 août : nidification	